

# BULLETTIN MUNICIPAL DE SOUZY



SEPTEMBRE 2016 - n°6/2016

Mairie 69610 SOUZY – Tél. 04 74 70 05 17 – Fax 04 74 26 23 71 [mairie@souzy.fr](mailto:mairie@souzy.fr) - Site internet : [www.souzy.fr](http://www.souzy.fr)

## Commune de SOUZY

### AVIS d'ENQUETE PUBLIQUE UNIQUE

#### PORTANT SUR LE PROJET D'ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME, SUR LA MISE A JOUR DU ZONAGE D'ASSAINISSEMENT DES EAUX USEES ET SUR L'ELABORATION DU ZONAGE DES EAUX PLUVIALES

*Du vendredi 7 octobre 2016 à 15h au mercredi 9 novembre 2016 à 18h, soit 34 jours*

Par arrêté n°21/2016 en date du 15 septembre 2016, le maire de SOUZY a ordonné l'ouverture de l'enquête publique unique sur les dispositions du projet de Plan Local d'Urbanisme, de la mise à jour du zonage d'assainissement des eaux usées et du projet de zonage des eaux pluviales, qui seront approuvés par le conseil municipal au terme de l'enquête.

M. Robert CHARVOZ a été désigné par le Président du tribunal administratif comme commissaire enquêteur et Madame Edith LEPINE en qualité de suppléant.

L'enquête se déroulera à la mairie de SOUZY, du vendredi 7 octobre 2016 à 15h au mercredi 9 novembre 2016 à 18h inclus, **aux jours et heures habituels d'ouverture du secrétariat de mairie :**

- **Lundi de 16h à 18h**
- **Mercredi de 14h à 18h**
- **Vendredi de 15h à 18h**
- **Ainsi que le lundi 17 octobre 2016 jusqu'à 19h, et le samedi 29 octobre 2016 de 9h à 12h.**

Le dossier soumis à l'enquête publique comprend les pièces et avis exigés par les législations et réglementations applicables aux projets de PLU, de schéma d'assainissement et de schéma des eaux pluviales. Il sera consultable sur le site de la mairie [www.souzy.fr](http://www.souzy.fr) à compter du 22 septembre 2016.

Pendant la durée de l'enquête, les observations du public pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie de SOUZY. Elles peuvent également être adressées par écrit à l'adresse suivante : Monsieur le Commissaire Enquêteur – Mairie de Souzy – Montée du bourg 69610 SOUZY. Les observations pourront également être transmises par courriel à l'adresse suivante : [enquetepublique.plu.souzy@gmail.com](mailto:enquetepublique.plu.souzy@gmail.com) du vendredi 7 octobre 2016 à 15h au mercredi 9 novembre 2016 à 18h.

**M. le commissaire enquêteur recevra en mairie :**

- **le vendredi 7 octobre de 15h à 18h**
- **le lundi 17 octobre de 16h à 19h**
- **le samedi 29 octobre de 9h à 12h**
- **le mercredi 2 novembre de 14h à 18h**
- **le mercredi 9 novembre de 14h à 18h**

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur pourront être consultés à la mairie et sur le site internet [www.souzy.fr](http://www.souzy.fr) à l'issue de l'enquête.

Toute information relative à cette enquête pourra être demandée auprès de la mairie de Souzy, Montée du bourg 69610 SOUZY. Tél. : 04 74 70 05 17.

Le Maire, Guy SAULNIER

## Réunion du Lundi 29 août 2016 à 20h COMPTE-RENDU

### SEANCE N°06/2016

Étaient présents : Guy SAULNIER – Luc TAVERNIER – Daniel MURE – Roger VERMARE – Nicole DOITRAND – Françoise PONCET – Dominique BLANC – Cyrille PUIPIER – Lionel VERRIERE – Marie-Thérèse PITAVY – Bruno MAUVERNAY – Valérie HERNANDEZ – Sandrine PONCET – Patrick VOLAY.

Était excusé : /

Était absent : Denis PONCET

### ORDRE DU JOUR :

- **Avis du conseil municipal sur le projet de fusion entre la Communauté de Communes Chamousset en Lyonnais et la Communauté de Communes des Hauts du Lyonnais**

#### **1. Avis du conseil municipal sur le projet de fusion entre la Communauté de Communes Chamousset en Lyonnais et la Communauté de communes des Hauts du Lyonnais**

Monsieur le Maire donne lecture du courrier du Préfet notifié à la mairie le 15 juin 2016 et demandant au conseil municipal de donner un avis sur l'arrêté préfectoral du 9 juin 2016 portant projet de fusion de la Communauté de Communes Chamousset en Lyonnais et de la Communauté de communes de Hauts du Lyonnais.

Il rappelle la délibération en date du 21 décembre 2015 par laquelle le conseil municipal de Souzy a approuvé à l'unanimité le projet de schéma départemental de coopération intercommunal proposant le regroupement des intercommunalités formant le SIMOLY (CC Chamousset en Lyonnais, CC Hauts du Lyonnais, CC Forez en Lyonnais).

A la suite de cette première délibération, plusieurs schémas contradictoires ont été validés par les Préfets du Rhône et de la Loire jusqu'au 9 juin 2016. En effet, Monsieur le Préfet du Rhône a présenté, par arrêté préfectoral du 17 mars 2016, son projet de schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI), où il est proposé le regroupement des trois intercommunalités formant le territoire des Monts du Lyonnais – dont deux situées dans le Rhône et une dans la Loire – en le justifiant par l'histoire, le vécu et les dynamiques présentes sur le territoire.

Monsieur le Préfet de la Loire a présenté, par arrêté préfectoral du 30 mars 2016, son projet de SDCI, où il est proposé de regrouper 9 des 10 communes de la Communauté de Communes de Forez en Lyonnais avec une intercommunalité « Forez Est » et une commune avec St Etienne Métropole. Le Préfet de la Loire a souhaité maintenir les limites départementales dans le cadre de ce projet de schéma. Or, les Communes de Châtelus, Chevières, Grammond, Saint-Denis sur Coise, Virigneux et Viricelles ont donné un avis défavorable au projet de schéma présenté par le Préfet de la Loire et souhaitent un rattachement à une intercommunalité des Monts du Lyonnais.

Un nouveau projet a donc été présenté par le Préfet du Rhône, et validé par la commission départementale de coopération intercommunale en date du 3 juin 2016. Celui-ci propose le regroupement des deux seules communautés de communes de Chamousset en Lyonnais et des Hauts du Lyonnais. Il propose également de permettre le rattachement des 6 communes de la Loire précédemment citées.

Monsieur le Maire explique ensuite que quelques élus de Chamousset en Lyonnais regrettent fortement qu'une étude sur un regroupement avec le Pays de l'Arbresle n'ait pas été réalisée, alors qu'ils estiment que le bassin de vie et d'emplois est le même que certaines communes de Chamousset en Lyonnais. La commune de Brussieu souhaite notamment être rattachée à la communauté de communes du Pays de l'Arbresle.

Il informe également que le conseil communautaire de Chamousset en Lyonnais a approuvé par une très large majorité le projet de fusion avec la Communauté de communes des Hauts du Lyonnais et la possibilité d'étendre le périmètre aux 6 communes de la Loire.

Après débat, le conseil municipal, sur proposition de Monsieur le Maire, approuve par 13 voix pour et 1 abstention le projet de fusion, au 1<sup>er</sup> janvier 2017, des communautés de communes Chamousset en Lyonnais et des Hauts du Lyonnais, et des 6 communes de la Loire ayant demandé leur rattachement à une intercommunalité des Monts du Lyonnais.

Cette décision est motivée par le fait que les élus des Monts du Lyonnais travaillent ensemble depuis de nombreuses années (SIMOLY, SCOT). Il est important de ne pas disperser le territoire des Monts du Lyonnais.

M. le Maire explique que des comités thématiques sont formés avec les élus et techniciens pour préparer la fusion.

Prochaine réunion : jeudi 15 septembre 2016 à 20h

## **Réunion du Jeudi 15 septembre 2016 à 20h** **COMPTE-RENDU**

### **SEANCE N° 07/2016**

Étaient présents : Guy SAULNIER – Luc TAVERNIER – Daniel MURE – Roger VERMARE – Nicole DOITRAND – Françoise PONCET – Dominique BLANC – Cyrille PUIPIER – Lionel VERRIERE – Marie-Thérèse PITAVY – Bruno MAUVERNAY – Valérie HERNANDEZ – Sandrine PONCET – Patrick VOLAY.

Était excusé : Denis PONCET

Était absent :

### **ORDRE DU JOUR** :

- **Urbanisme : enquête publique du PLU, conclusions du commissaire enquêteur pour l'aménagement de la zone d'activités de Bellevue, visite de bassins de rétention, ...**
- **Avancement des projets en cours**
- **SYDER**
- **Ecole : rentrée 2016, travaux, numérique**
- **Mutuelle communale – proposition de la commune de Ste Foy l'Argentière**
- **Délibération fiscale pour l'année 2017**
- **Décisions modificatives**
- **Convention SPA année 2017**
- **Intercommunalité**
- **Questions diverses**

Aucune remarque n'étant formulée, les comptes rendus des réunions du 12 juillet 2016 et du 29 août 2016 sont approuvés à l'unanimité

### **1) Urbanisme : enquête publique du PLU, conclusions du commissaire enquêteur pour l'aménagement de la zone d'activités de Bellevue, visite de bassins de rétention, ...**

#### **- Enquête publique unique PLU / zonage d'assainissement / zonage pluvial :**

L'enquête publique unique porte sur le projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU), sur la mise à jour du zonage d'assainissement et sur l'élaboration du zonage pluvial. M. le Maire et Marielle Seraille ont rencontré M. Robert Charvoz, commissaire enquêteur, afin de définir ensemble l'organisation de l'enquête. Elle se déroulera en mairie de Souzy du vendredi 7 octobre 15h au mercredi 9 novembre 18h. Les permanences du commissaire enquêteur seront les suivantes :

- Vendredi 7 octobre de 15h à 18h
- Lundi 17 octobre de 16h à 19h
- Samedi 29 octobre de 9h à 12h
- Mercredi 2 novembre de 14h à 18h
- Mercredi 9 novembre de 14h à 18h.

L'arrêté municipal du 15 septembre 2016 rappelle les modalités précises de l'enquête.

Le dossier sera consultable sur le site Internet de la mairie [www.souzy.fr](http://www.souzy.fr).

Préalablement à l'enquête, une réunion publique est organisée le mercredi 5 octobre de 19h à 21h à la salle polyvalente de Souzy, en présence du bureau d'études 2BR et du commissaire enquêteur

#### **- Conclusions du commissaire enquêteur concernant l'autorisation au titre de la Loi sur l'eau des travaux d'aménagement de la zone d'activité de Bellevue :**

M. le Maire rappelle l'enquête publique qui s'est déroulée en mairie du 6 juin au 6 juillet dernier concernant le projet d'aménagement de deux bassins de rétention dans la zone d'activités de Bellevue. La participation a été très faible (seulement trois observations). Il rend compte du rapport et des conclusions de M. Bachet, commissaire enquêteur. Celui-ci émet un avis favorable à la demande

présentée par la Communauté de Communes, assorti de deux réserves : prévoir d'effectuer un suivi des mesures compensatoires relatives aux zones humides, et réaliser une étude de végétation sur les parcelles accueillant les bassins de rétention.

M. le Maire rend compte également de la visite de quelques membres du conseil municipal à Reyrieux (01) le 4 août dernier. Cette commune a aménagé plusieurs bassins de rétention du même type que ceux projetés dans la ZA de Bellevue. La communauté de communes organise une visite de ces mêmes bassins avec le riverain le 21 septembre.

## 2) Avancement des projets en cours

### - Cheminement piétonnier de la ZA au Champagnol

M. le Maire présente le plan de division et d'aménagement du projet. Des échanges de terrain sont nécessaires au profit de la commune. En contrepartie des terrains cédés par les riverains, la commune s'engage à payer les frais de géomètre, de notaires et à réaliser les murs de clôture nécessaires.

L'éclairage public ne sera pas mis en œuvre en raison du coût d'installation trop élevé.

Pour la passerelle au-dessus du Charavay, deux plôts de béton devront être installés.

### - Aménagement de sécurité aux Yvernon le long de la RD389

M. le Maire explique que des aménagements de sécurité sont nécessaires aux Yvernon, le long de la RD389. En effet, la sortie de véhicule d'une propriété située dans la courbe est dangereuse. De même, le stationnement de véhicules le long de la RD389 masque la visibilité au carrefour de la Rue des Yvernon. L'entretien des plantations aménagées le long du trottoir est également difficile en raison de la vitesse des véhicules sur cette portion. M. le Maire a donc sollicité le Département, via l'Agence Technique Départementale, afin d'étudier des aménagements possibles. Plusieurs aménagements ont été préconisés :

- suppression des places de stationnement et reconstruction de trottoir dans la continuité de l'existant côté Ste Foy
- matérialisation d'une zone franchissable en résine colorée au centre de la chaussée
- modification du marquage de rive pour annoncer le trottoir vers carrefour Rue des Yvernon
- aménagement d'un trottoir côté Souzy, d'une largeur moyenne 1.80 m délimité par des bordures béton.

Il est proposé de questionner la société IMERYS pour l'aménagement de places de stationnement devant l'ex-bâtiment Véricel.

M. le Maire souligne également que les trottoirs de la Route de Montbrison sont très détériorés. Des priorités seront à définir.

Ces aménagements peuvent faire l'objet d'une subvention au titre des amendes de police.

### - Signalétique

Le conseil municipal accepte le devis reçu pour la fourniture de panneaux d'intersection détériorés et de panneaux annonçant les hameaux de Bellevue, Champagnol, le Micaud, Grange Blanche, St Charles et la Châtelière, mais ne donne pas suite à la proposition pour les radars pédagogiques avec panneaux solaires.

### - Imerys

M. le Maire donne lecture d'un courrier de la société Imerys informant du dépôt auprès de la Préfecture d'un dossier de modification de l'exploitation de la carrière (ordre des périodes de 5 ans).

### - Chemin entre le Micaud (Souzy) et la Menue (Haute-Rivoire)

Ce chemin est très dégradé et sera prochainement réaménagé.

### - Restauration écologique du bassin de la Brévenne (SYRIBT)

Le conseil municipal est informé de l'arrêté préfectoral portant déclaration d'intérêt général des travaux de restauration de la Brévenne sur la commune de Souzy. Cet arrêté fait suite à l'enquête publique qui s'est déroulée sur Souzy en novembre 2015.

### - Réfection des joints du mur en pierre à l'entrée du Bourg (côté parking du Lavoir)

Le mur n'appartenant pas à la commune, un courrier sera adressé aux propriétaires concernés afin de les alerter sur les nombreuses fissures apparentes.

### - Participation citoyenne

La convention sera signée lors d'une cérémonie officielle en Mairie, en présence des responsables de la Gendarmerie du Rhône, du sous-préfet et de la municipalité. Cette signature aura lieu le jeudi 6 octobre.

## 3) SYDER

Le permis d'aménager du lotissement Clos Victoria (ex-terrain SOGEA) a été délivré. Il est nécessaire de procéder au renforcement du poste électrique du Vernay. Le coût pour la commune s'élève à 5 000 €, déduction faite de l'abattement de 80% du SYDER.

Cyrille Pupier souligne la dangerosité de la sortie du lotissement, au carrefour RD633-RD489.

#### 4) Ecole

46 élèves ont fait leur rentrée cette année.

Le VPI (vidéoprojecteur interactif), le tableau blanc et les 4 tablettes ont été commandés via la dotation accès au savoir de la Communauté de Communes. L'installation sera faite prochainement.

A la fin du mois d'août, l'entreprise CORONADO a installé deux WC supplémentaires à l'étage des classes. Cette installation est indispensable en raison de la forte hausse des effectifs en maternelle. M. le Maire tient à souligner la réactivité de l'entreprise qui a effectué ces travaux dans des délais très courts.

Le reste des travaux de mise en accessibilité seront effectués durant l'été 2017.

De nouvelles consignes de sécurité sont à respecter aux entrées des écoles. Il est proposé d'installer une gâche électrique.

#### 5) Mutuelle communale – proposition de la commune de Ste Foy l'Argentière

M. le Maire donne lecture du courrier de la Commune de Ste Foy l'Argentière qui étudie actuellement la possibilité de souscrire à une mutuelle communale proposée à ses administrés. Il est proposé d'ouvrir cette possibilité aux habitants de Souzy notamment. Pour cela, l'adhésion de la commune est nécessaire.

Le conseil municipal est d'accord sur le principe. M. le Maire prendra contact avec M. Guillarme, maire de Ste Foy, pour voir ensemble les modalités.

#### 6) Délibérations fiscales applicables en 2017

Le conseil municipal maintient les abattements et exonérations en vigueur concernant les taxes d'habitation et foncières.

Pour rappel, à Souzy sont appliqués, outre les abattements obligatoires pour charge de famille sur la taxe d'habitation :

- L'abattement général à la base au taux de 15 % sur la taxe d'habitation.
- La suppression de l'exonération de 2 ans de la taxe foncière pour tous les locaux d'habitation (seulement ceux qui ne sont pas financés par des prêts aidés par l'Etat)
- Le dégrèvement accordé aux jeunes agriculteurs pendant 5 ans sur le foncier non bâti.

#### 7) Décisions modificatives

##### - Budget général – décision modificative n°1

Il est nécessaire de modifier le budget afin de permettre :

- le remboursement anticipé de l'emprunt contracté auprès de la Banque Populaire (124 554.10 €)
- la modification, dans le cadre de la mise à jour de l'actif, de l'imputation des travaux sur le réseau d'eaux pluviales réalisés en 2014 (52 743 €)
- l'annulation d'un titre émis par erreur auprès d'EDF en 2012. (697.26€)

Accord du conseil.

##### - Budget assainissement – décision modificative n°1

Il est nécessaire de modifier le budget annexe afin de permettre l'annulation d'une redevance assainissement émise en 2015 pour un montant de 48.45 €. Accord du conseil.

#### 8) Convention fourrière SPA

Le conseil municipal décide de renouveler la convention avec la SPA, comprenant uniquement la prise en charge des chiens en état de divagation, pour un montant de 0.30 euro par habitant, soit 231.60 € pour l'année 2017, afin de répondre à ses obligations de fourrière.

#### 9) Intercommunalité

M. le Maire fait part des avancements concernant la fusion des communautés de communes Chamousset en Lyonnais et Hauts du Lyonnais, qui deviendra au 1er janvier 2017 « Communauté de communes des Monts du Lyonnais ». Le siège a été fixé au Château de Pluvy à Pomeys

Un comité de pilotage stratégique et des comités opérationnels, associant élus et techniciens, sont mis en place afin de préparer la fusion. M. Saulnier fait partie du comité opérationnel « économie, agriculture, et tourisme ».

#### 10) Questions diverses

Le conseil municipal est informé :

- Du prochain enlèvement de la cabine téléphonique du Camard par Orange. Celle-ci n'est plus en fonctionnement. Concernant le point-phonie du bourg, son retrait n'est pour le moment pas décidé.
- Des demandes d'urbanisme et déclarations d'intention d'aliéner instruites depuis le mois de juin dernier.
- Des remerciements adressés par l'Association des handicapés des Monts du Lyonnais et du Comité de Défense du CH de Feurs pour la subvention versée.
- Les Classes en 6 auront lieu ce samedi 17 septembre. Le vin d'honneur est offert et servi par la municipalité.
- Une convention d'utilisation de broyeur végétaux a été signée avec le SIMOLY. Ce broyeur pourra ainsi être prêté à la commune. Patrick Mayoud suivra une formation d'utilisation le 27 septembre prochain.
- Bibliothèque : le nouvel équipement informatique a été livré par la communauté de Communes. L'informatisation pourra donc démarrer.
- Le Challenge VTT Route organisé en collaboration avec Chamousset en Lyonnais se déroulera le 25 septembre prochain.
- Le nouveau contrat d'affermage signé pour l'exploitation du centre aquatique Escapad entraîne des changements de tarifs qui sont loin de satisfaire les habitants. Plusieurs d'entre eux ont fait savoir leur mécontentement auprès de la Communauté de communes.
- La cérémonie des vœux du maire aura lieu le samedi 14 janvier 2017 à 18h à la salle polyvalente. M. Baudot, récemment nommé Maire honoraire de Souzy, sera mis à l'honneur, ainsi que Mickaël Chapuis, meilleur apprenti de France.

Prochaine réunion : jeudi 20 octobre 2016 à 20h.

# INFORMATIONS MUNICIPALES

## **STOP aux incivilités !**

## **Stop Incivilités**

Le conseil municipal juge inadmissible le comportement de jeunes équipés de 2 roues, qui traînent sur le site du city-stage (parking les Roches) jusqu'à 4h du matin, en pleine semaine. Nuisances sonores, cris, bouteilles cassées troublent fortement la tranquillité publique et dégradent notre cadre de vie.

## **Logements à louer sur la commune**

Deux logements à l'école sont disponibles à la location, n'hésitez pas à prendre contact avec la mairie de Souzy.

## **Inscription sur les listes électorales**

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales. L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans.

En dehors de cette situation, l'inscription sur les listes doit faire l'objet d'une démarche volontaire.

Par exemple : **après un déménagement**, ré-inscrivez-vous sur les listes électorales de votre nouvelle commune, le transfert n'est pas automatique.



### **Comment s'inscrire ?**

**Vous devez fournir :**

- Pièce d'identité récente prouvant votre nationalité française : passeport ou carte nationale d'identité
- Justificatif de domicile

### **Quand s'inscrire ?**

Pour pouvoir voter en 2017, il faut avoir fait la démarche avant le **31 décembre 2016**.

### **Dates des prochaines élections en 2017 :**

- **Présidentielles : Dimanche 23 avril et dimanche 7 mai 2017**
- **Législatives : Dimanche 11 juin et dimanche 18 juin 2017**

**La Maison du tourisme Chamousset en Lyonnais reçoit très régulièrement des demandes de la part d'étudiants** ou stagiaires, ou personnes en CDD ou intérim, recherchant un hébergement temporaire chez l'habitant.

Les familles de ces jeunes en quête d'hébergement sont très inquiètes, car cela conditionne l'obtention du stage ou de l'emploi auxquels ils postulent.

Vous disposez d'une chambre meublée et vous souhaitez accueillir chez vous, temporairement, l'une de ces personnes, merci de laisser vos coordonnées à l'Office du Tourisme Chamousset en Lyonnais au 04 74 70 90 64

## PRENEZ DATE DES PROCHAINES MANIFESTATIONS

**Mercredi 5 octobre 2016 : Réunion publique sur le projet de PLU de 19 h à 21 h – Salle polyvalente**

**Dimanche 16 octobre 2016 : Trail des foulées Maniennes organisé par le Foyer Rural de Souzy « Section foulées maniennes »**

**Samedi 26 novembre 2016 : Repas des aînés organisé par le CCAS à 12 h 30 – Salle polyvalente**

**Dimanche 27 novembre 2016 : Concours de belote organisé par SOUZY en famille – Salle polyvalente**

**Vendredi 2 décembre 2016 : Thé dansant organisé par la FNACA Ste Foy Souzy St Genis– Salle polyvalente**

**Samedi 3 décembre 2016 : Téléthon co-organisé par le CCAS et le Foyer Rural– Salle polyvalente**

**Dimanche 4 décembre 2016 : Marché de Noël organisé par l'Amicale Laïque Manienne – Salle polyvalente**

**Vendredi 9 décembre 2016 : Arbre de Noël de l'école publique – Salle polyvalente**

**Samedi 10 décembre 2016 : Sainte Barbe des pompiers de Ste Foy– Salle polyvalente**

**Samedi 17 décembre 2016 : Tournoi de Tennis de Table organisé par Foyer Rural– Salle polyvalente**

**Samedi 14 janvier 2017 : Vœux du Maire– Salle polyvalente**

## LES NOUVELLES DE LA BIBLIOTHEQUE

A la réouverture de la bibliothèque municipale le vendredi 2 septembre, lecteurs et lectrices étaient au rendez-vous !

Les bénévoles de la bibliothèque proposent, cette année encore, des animations régulières avec les enfants de l'école :

- Tous les quinze jours avec la classe de CE/CM de Cécile Thomas. Le travail portera sur la BD.
- Chaque dernier mardi du mois pendant le temps d'animation périscolaire du soir. Les familles sont invitées à venir chercher leurs enfants directement à la bibliothèque.

Le portage des livres au club « Jeunesse d'automne » a lui aussi repris dès le mercredi 7 septembre.

Date du prochain portage : mercredi 5 octobre

Cet été la bibliothèque de Souzy a été dotée de matériel informatique supplémentaire.

Cela permettra d'informatiser la bibliothèque qui ne l'était pas et, par la suite, de travailler en réseau avec toutes les bibliothèques des cantons de St Laurent de Chamousset et de St Symphorien-sur-Coise.

Les usagers auront donc à disposition tous les ouvrages des différentes bibliothèques.

**ATTENTION ! Nouveaux horaires à partir du 1<sup>er</sup> octobre**

Mercredi : 18h/19h30

Vendredi : 16h/18h (pas de changement)

Samedi : 10h30/12h



# FOYER RURAL DE SOUZY

Le vendredi 10 septembre, à partir de 20h30, à la salle des sports, avait lieu l'Assemblée Générale du Foyer Rural de Souzy.

Le président Bernard JOLIET a ouvert la séance par le bilan moral de l'association.



## Tennis de table :

La section reste stable avec 51 membres.

7 équipes étaient engagées, 4 seniors et 3 jeunes (1 de plus que l'année dernière).

La section comptabilise 1 montée, pour 2 descentes dont la descente de l'équipe 1 de Pré-Régionale.

Les équipes jeunes, continuent à faire de belle saison au championnat du Grand Ouest Lyonnais.

5 féminines continuent en loisir, comme l'année dernière,

Badminton : La section cette année a retrouvé 4 membres à la mi-saison qui jouent le dimanche matin avec une certaine assiduité ce qui est un bon signe.

## Foulées Maniennes :

Le point positif étant que malgré une année d'absence, la participation des coureurs fût au rendez-vous, en augmentation par rapport à l'année 2015.

Le sponsoring a bien fonctionné, grâce notamment à une implication de la commission sport de la commune et des organisateurs.

Le chronométrage par puce a grandement facilité le travail, nous renouvelons pour l'édition 2016.

Le prochain trail découverte 2016 aura lieu le 18 octobre 2016 et est validé par la fédération et la sous-préfecture.

Malgré des débuts un peu chaotiques (surtout en 2014) la dynamique de cette section devient sans faille et paraît se souder toujours plus d'années en années, pour une organisation de plus en plus performante.

Téléthon : En 2015, le Foyer Rural a couvert comme d'habitude avec son assurance le Téléthon de Souzy. A l'identique des dernières années Groupama ne nous pas fait de contrat supplémentaire pour cette manifestation de collecte populaire contre les myopathies. Le 30ème Téléthon en 2016 devrait avoir lieu le 2 et 3 décembre 2016.

Sections musique et détente pour les jeunes : Toujours en stand-by mais on peut continuer d'espérer ....

COMPTES ET BILANS : Les différents résultats financiers présentés par le trésorier : Franck Grudzien, démontre la très bonne santé financière du Foyer Rural et de ses différentes sections.

L'année 2016 étant une année électorale, les membres du Foyer rural ont procédé à l'élection du nouveau conseil d'administration pour 3 ans :

Président : Bernard JOLIET

Vice-Président : Franck VENET

Trésorier : Franck GRUDZIEN

Vice-trésorier : Pascal BRUYAS

Secrétaire : Johann CHAIRIEW

Vice-secrétaire : Philippe BRUYAS

Membre du conseil : Laurent Venet et Bernard Bros

## Conclusion :

Le président remercie la commune de Souzy pour sa mise à disposition gratuite de la salle des sports et de sa subvention annuelle.

Il rappelle que le Foyer Rural est toujours prêt et disposé, autant administrativement que financièrement, à aider à la création de nouvelles activités sous forme de section, que ces activités soient sportives ou culturelles.

Pour cela ne pas hésiter à le contacter, son rôle de président est aussi de pérenniser le FR en essayant de greffer de nouvelles sections.

**Cette Assemblée générale 2016, est l'avant dernière avant les 30 ans du Foyer Rural en 2017**



# INFORMATIONS DIVERSES

**Mutuelle Petite Enfance du Canton de St Laurent de Chamousset - Relais Assistants Maternels Parents Enfants**



« Le Gamin »

Mutuelle n°387820277 - Régie par le code de la Mutualité



« La Gamine »

Avec la rentrée, la Mutuelle Petite Enfance du Canton de St Laurent de Chamousset vous informe que les relais assistants maternels « Le Gamin » et « La Gamine » reprennent leurs activités en proposant aux familles et aux assistants maternels des temps d'écoute, d'échange, de rencontre et de médiation.

- Des temps de permanence se déroulent à St Laurent de Chamousset, Espace Juge Pascal :

## Horaires d'ouverture au public

	MATIN	APRES-MIDI
LUNDI	9H00 à 11H30	Sur rendez-vous
MARDI	9H00 à 11H30	Sur rendez-vous
MERCREDI	9H00 à 11H30	Sur rendez-vous
JEUDI	9H00 à 11H30	Sur rendez-vous
VENDREDI	Sur rendez-vous	Fermé

Pendant ces temps, les assistants maternels ainsi que les parents peuvent trouver toutes les informations nécessaires à l'accueil des jeunes enfants chez un assistant maternel.

- Des temps collectifs sont également proposés sur le canton afin de permettre, aux assistants maternels, aux enfants et aux parents de vivre des moments privilégiés.

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez nous joindre au : **04 74 26 52 11** - Adresse mail : [ramlegamin@orange.fr](mailto:ramlegamin@orange.fr)

## CIAS - Centre Intercommunal d'Action Sociale

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale a été interpellé pour diffuser l'information suivante :

**Certaines personnes vulnérables sont impactées fortement par des démarchages commerciaux intempestifs, arnaques à la loterie, services de "rencontre" surtaxés.**

Comme dans bon nombre d'arnaques, **les personnes âgées les plus vulnérables constituent des cibles de choix.**

Il existe des solutions pour accompagner au mieux ces personnes et éviter des facturations démesurées ou du stress suite au harcèlement téléphonique.

- La plupart des smartphones autorisent aujourd'hui leurs propriétaires à rejeter des appels au cas par cas, ou encore à établir des "listes noires". Cette démarche peut être difficile pour cette personne.
- Chaque opérateur est dans la mesure d'insérer un filtre d'appel. Pour "orange" il suffit de prendre contact avec un conseiller et de demander de bloquer les appels sortant des audiotels (08... et numéro à 4 chiffres)
- Pour lutter contre ce démarchage intempestif, l'Etat lance son nouveau service [Bloctel.gouv.fr](http://Bloctel.gouv.fr). Bloctel remplace Pacitel, jugé d'inefficace et arrêté en janvier 2016. Tout comme son prédécesseur, il s'agit d'une liste d'opposition au démarchage téléphonique. Après inscription, plus aucun démarcheur n'aura le droit de joindre la personne concernée.

## S.S.I.A.D. - Service de Soins Infirmiers A Domicile



Rester chez soi avec le service de soins infirmiers à domicile

Le SSIAD de St Laurent de Chamousset est une association loi 1901 adhérente à la fédération ADMR gérée par des bénévoles. Il s'adresse à des personnes de plus de 60 ans en perte d'autonomie ou en situation de dépendance résidant sur le territoire de Chamousset en Lyonnais.

Sur prescription d'un médecin, des soins d'hygiène et de confort sont assurés 7 jours sur 7 par des aides-soignantes diplômées, les soins techniques sont délégués à une infirmière libérale choisie par le bénéficiaire. Actuellement, le SSIAD travaille en collaboration avec une dizaine de cabinets infirmiers du territoire.

Si, pour vous-même ou pour un membre de votre famille, vous pensez que l'intervention des professionnels du SSIAD pourrait favoriser le maintien à domicile dans de meilleures conditions, n'hésitez pas à vous renseigner auprès des deux infirmières coordinatrices au 04 74 70 54 78 à la Maison des Services de St Laurent de Chamousset.

Le SSIAD existe depuis 2002 avec une capacité de 20 places au départ financées par l'agence régionale de santé (ARS). Après deux extensions, le service a aujourd'hui une autorisation de 31 places.

En raison de l'évolution de la demande sur notre territoire, le conseil d'administration réfléchit aux adaptations nécessaires pour répondre aux besoins.

Si vous souhaitez apporter bénévolement votre part au fonctionnement de ce service à nos aînés, l'équipe bénévole sera heureuse de vous accueillir, n'hésitez pas à contacter l'un de ses membres à l'adresse mail du SSIAD : [siad.st-laurentcham@fed69.admr.org](mailto:siad.st-laurentcham@fed69.admr.org)

Martine Bouchon, Bernadette de Camaret (trésorière), Laurence Drivon, Hélène Feche, Gérard Garel, Marie-Claire Garin, Albert Girard, Marc Goutagny, Françoise Jullien, Béatrice Molière (Présidente), Suzanne Raynard, Valérie Rose (secrétaire), Monique Sanz, Monique Sève.

## GELF – GROUPEMENT D'EMPLOYEURS DU LYONNAIS ET DU FOREZ



Vous avez une entreprise sur le territoire des Monts du Lyonnais et vous recherchez du personnel à temps partiel ou à temps plein,

Vous êtes un particulier et vous recherchez un emploi stable proche de chez vous,

Le GELF, Groupement d'Employeurs du Lyonnais et du Forez, est une association qui peut répondre à vos besoins.

2 activités nous caractérisent :

### Le Temps Partagé :

Le GELF met à disposition du personnel à temps partiel auprès de ses entreprises adhérentes. Les salariés partagent leur temps entre plusieurs entreprises suivant leurs besoins.

### Intérêts pour les entreprises :

- Répondre aux besoins en temps partiel (quelques heures par semaine, quelques jours par mois...), Alléger la gestion administrative : le groupement prend en charge toute la gestion des contrats, déclarations, fiches de paies...Fidéliser un salarié à temps partiel (le salarié pourra compléter son temps de travail avec d'autres entreprises).

### Intérêts pour les salariés :

- Stabilité et Sécurité de l'emploi, Proximité du lieu de travail, Polyvalence des missions.

### Le Pré - Recrutement :

Vous êtes à la recherche de personnel à temps plein ou à temps partiel et vous ne souhaitez pas vous charger du recrutement. Le GELF répond à ce besoin par son activité de pré-recrutement : Le GELF gère le recrutement et met à disposition le salarié pendant 6 mois auprès de l'entreprise adhérente dans l'objectif d'une embauche en directe.

Aujourd'hui, le GELF comptabilise environ 95 structures adhérentes de tous secteurs d'activités (artisanats, commerçants, PME, associations, collectivités) et une trentaine de salariés à temps partagés.

**Actuellement nos profils disponibles :** Agent d'entretien (entre 4 et 12h/semaine), Ouvrier polyvalent 1 jour par semaine, Secrétaire administrative et comptable (entre 4 et 12h/semaine).



Les membres du conseil d'administration du GELF

Pour plus d'information, consultez notre site sur : [www.gelf.fr](http://www.gelf.fr)

Marlène TARIT

GELF - 35 Place de la République - 69590 St Symphorien sur Coise

Tél : 09 84 53 74 08 - Fax : 09 89 53 74 08 ou 06 18 95 46 99 – Adresse mail : [gelf@wanadoo.fr](mailto:gelf@wanadoo.fr)

## Une rentrée animée à Souzy

*Une rentrée des classes avec des effectifs en hausse à l'école publique*



Les enfants de l'école avec leurs deux maîtresses, Cécile THOMAS, directrice, maîtresse des CE-CM ( à gauche sur la photo) et Marianne MENESSION, maîtresse de la classe de maternelle CP (à droite sur la photo)



## La fête des classes en 6 – samedi 17 septembre 2016



Les bébés de l'année : Evan, Leny et Mackenzie



Les doyens de la classe, M. Henri Jomard et Mme Claudie Rouger, 90 ans

## Sortie du club Jeunesse d'Automne – vendredi 23 septembre 2016

Nos aînés sont partis à la découverte du Pays Roannais le 23 septembre dernier. La journée a débuté par une croisière sur le Lac de Villereest. Au programme une découverte commentée de l'histoire du barrage, de la faune et la flore du site, et du pittoresque village perché de St Jean St Maurice.

Après un déjeuner à l'Auberge du Belvédère à Commelle Vernay, les participants sont allés visiter l'élevage des Bisons de la Madeleine.

Une sympathique journée pour tous !

